

Responsable de maison

Ses Missions :

Aide chaque jour les colocataires dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Participe à l'entretien de la maison dans sa globalité (espaces communs intérieurs et extérieurs, chambres)

Aide les colocataires dans les actes de la vie quotidienne : soins d'hygiène, alimentation, déplacements

Évalue et détecte les modifications de comportement des colocataires

Garantie la sécurité des colocataires et de la maison

Participe à l'animation du projet de vie partagée

Veille à créer une dynamique relationnelle dans la maison, entre les auxiliaires de vie, les colocataires et leurs proches mais aussi entre les colocataires eux-mêmes et les auxiliaires de vie elles-mêmes

Coordonne l'ensemble des actions : l'entretien de la maison, le suivi paramédical et médical des colocataires, le quotidien de la maison (les menus, les courses, les activités).

Coordonne et organise la colocation :

- Définis et organise en lien avec les colocataires et les différents intervenants (auxiliaire de vie, kinésithérapeute, infirmière, médecin, etc...), le planning d'aide dans les actes de la vie quotidienne, pour chaque colocataire ;

- Évalue, en collaboration avec les différents intervenants (auxiliaire de vie, kinésithérapeute, infirmière, médecin, etc...), les proches et le colocataire lui-même, le plan d'aide mis en place pour chaque personne et l'ajuste en fonction de ses besoins ;

- Définis et organise avec les auxiliaires de vie et en lien avec son responsable hiérarchique, après validation de celui-ci, le planning et l'organisation de l'entretien globale de la colocation ;

- Participe à l'encadrement de premier niveau des auxiliaires de vie en lien avec son supérieur hiérarchique : suivi des plannings, validation des feuilles de présence et transmission au service RH, participe à l'évaluation des auxiliaires de vie.

Aide au déplacement dans le cadre du Service à la Personne :

- Prend connaissance chaque semaine des rendez-vous des colocataires ;

- Détermine avec le colocataire le moyen de transport le plus adapté pour s'y rendre ;

- Établit le temps de trajets nécessaire aller/retour ;

- Appelle le taxi en collaboration avec le senior et la famille.

Ménage dans le cadre du Service à la Personne :

- S'adapte aux attentes spécifiques de chaque colocataire en respectant systématiquement la procédure suivante :

- Frappe à la porte du colocataire et s'annonce en entrant ;

- Effectue un nettoyage humide des parties hautes de la chambre ;

- Dépoussière les meubles

- Range la chambre du colocataire avec son accord ;

- Aère la chambre, avec l'accord du senior et en veillant à ce qu'il ne prenne pas froid ;

- Vide les poubelles ;



- Nettoie et désinfecte les poignées des portes ;
- Balaie le sol puis lave le sol en respectant la technique de nettoyage ;
- Nettoie tous les jours les sanitaires et salles de douche des chambres ;
- Surveille tout ce qui peut nuire à l'hygiène, au confort et à la sécurité des résidents et le signale à la responsable d'exploitation ;
- Nettoie les chambres à blanc une fois par mois selon un planning établi par la maîtresse de maison

Aide et assistance dans le cadre du Service à la Personne :

- Répond en priorité aux appels d'urgence ; Chaque colocataire possède un bracelet d'assistance. Lorsqu'il sonne, l'appel est transféré à une société de télésurveillance qui à son tour va contacter les auxiliaires de vie de la maison en appelant sur le téléphone portable de la colocation ;
- Respecte la procédure de premier secours en cas d'appel d'urgence (En cas de doute, de chute, de saignements importants, de douleurs, appelle les secours immédiatement) ;
- En cas d'appel des secours, prévient la famille et le numéro d'astreinte ;
- Effectue l'Aide à la Toilette, à l'habillage, à l'alimentation et aux fonctions d'élimination ;
- Effectue les visites de convivialité pour les colocataires qui ne souhaitent pas sortir de leur chambre (se rendre dans la chambre du colocataire pour vérifier qu'il va bien, échanger avec lui).

Participe à la restauration :

- Définis le menu avec les colocataires et les autres auxiliaires de vie ;
- Fais et organise les courses avec les auxiliaires de vie et les colocataires qui le souhaitent ;
- Prépare les repas avec l'aide des colocataires (petits déjeuners, déjeuners et dîners) ;
- Prépare les plateaux repas si nécessaire ;
- Aide et stimule les colocataires pour mettre et débarrasser la table ;
- Aide et stimule les colocataires pour le service des plats ;
- Débarrasse les plateaux repas s'il y a lieu ;
- Met la vaisselle dans le lave-vaisselle avec l'aide des colocataires ;
- Fais la vaisselle s'il y a lieu ;
- Nettoie la cuisine après chaque préparation de repas.

Aide au nettoyage des parties communes :

- Effectue le nettoyage des toilettes communes (deux fois par jour : 1 fois la journée et 1 fois la nuit et plus si nécessité) ;
- Participe au nettoyage de la salle à manger après chaque repas
- Le ménage des espaces communs est réalisé la nuit (le ménage peut et doit être fait s'il y a des salissures importantes au cours de la journée).

Aide à la prise en charge globale des colocataires en transmettant les informations observées :

- Est à l'écoute des colocataires ;
- Est attentif à tous les signes de changements de comportement et/ou de leur état de santé et/ou de leur humeur :
 - _ perte ou hausse anormale de l'appétit
 - _ prise ou perte de poids
 - _ agressivité (soudaine ou habituelle)
 - _ irritabilité (perd patience rapidement et sans raison apparente)



- _ refus de soins : hygiène, prise des médicaments
- _ repli sur soi
- _ mutisme (refus de parler)
- _ propos tristes
- _ humeur triste, pleurs, visage fermé
- _ troubles de l'équilibre
- _ troubles de la motricité : marche, préhension (exemple : tiens plus difficilement les couverts, se lave plus difficilement ...)
- _ difficultés à assurer ses soins d'hygiène seul
- _ fatigue fréquente
- _ manque d'entrain, d'énergie
- _ perte d'autonomie soudaine

- Assure le lien avec la personne de confiance (transmet les informations sur l'état général du bénéficiaire)

Anime le Projet de vie Partagée / Projet Accompagnement Individualisé:

- organisation d'activités dans et hors du domicile, à sa propre initiative ou en encourageant les initiatives des habitants (animations, promenades, jeux de société, sorties, etc) ;
- entretien du lien avec les familles (visio-conférence, visites, échanges téléphoniques, etc.) ;
- support logistique et administratif des habitants : aider les colocataires avec leur téléphone, à se connecter à Internet, à écrire une lettre, la poster, etc ... ;
- Co-construction du PAI avec le bénéficiaire & l'IDEC

Assure une continuité de service :

- Participe activement aux transmissions, fait partager ses observations ;
- Répond aux sollicitations (téléphone de la colocation ou professionnel) pendant son temps de travail ;
- Connait tous les colocataires et leurs familles.

Garantie la sécurité des résidents et de la colocation :

- Connait la procédure en cas d'incendie ou de problème technique (fuite d'eau, coupure électrique, pannes, etc ...) ;
- Peut intervenir d'urgence afin de porter secours à un bénéficiaire le nécessitant (A ce titre, la Direction s'engage à former ses intervenants aux gestes de premiers secours, à la procédure d'urgences et à mettre à jour ces formations) ;
- Déclare à son supérieur toute panne de matériel ou tout problème technique survenant dans la maison afin qu'il soit pris en compte rapidement ;
- S'assure que l'équipement global de la colocation et plus particulièrement des chambres des colocataires garantie à ces derniers une sécurité physique constante (exemple : barre d'appui, réhausseur siège toilettes, tapis de « sortie de douche », descente de lit, etc ...) ;
- S'assure que les équipements individuels d'aide à l'autonomie (cane, déambulateur, etc...) de chaque colocataire, soient adaptés à leurs besoins respectifs.

